

PARIS-NORMANDIE
ROUEN

19 FEVRIER 1965

DEAUVILLE

DU 12 JUIN AU 3 JUILLET

Biennale "Arts et Spectacles" de Deauville pré-sélections de la Biennale de Paris 1965

Depuis sa création en 1911, le Casino de Deauville a favorisé les Arts. Les plus grands artistes internationaux, dans le domaine du chant, de la danse ou de la musique, et les hommes de lettres les plus éminents sont venus sur la scène du théâtre ou sur celle des Ambassadeurs, au cours des prestigieux galas organisés dans les salons fleuris.

Aussi l'administration du Casino avait-elle également souhaité, depuis longtemps, pouvoir réaliser une importante exposition comportant peintures, sculptures, gravures et dessins dans le but de favoriser la promotion des jeunes talents. Or, à la suite d'une demande du délégué général à la Biennale de Paris, ce projet est devenu réalité, et a reçu le haut patronage de M. Malraux, ministre d'état, chargé des affaires culturelles, ainsi que celui de la direction générale des Arts et des Lettres.

La saison 1965 sera donc marquée, du 12 juin au 3 juillet prochain, à Deauville, par une manifestation culturelle ayant pour titre : Biennale « Arts Spectacles » de Deauville

— présélection de la Biennale de Paris 1965.

Pour cette exposition ouverte aux artistes français ou étrangers de toutes tendances (ces derniers devant résider en France depuis plus de trois ans), aucun droit d'inscription ou d'exposition ne sera à la charge des exposants. Dans chaque discipline, les artistes dont les œuvres seront sélectionnées par le jury, recevront une récompense. Premier prix, 1.000 F ; second prix, 500 F.

Par ailleurs, les exposants âgés de 20 à 35 ans, c'est-à-dire nés entre le 1^{er} janvier 1930 et le 31 décembre 1944 désirant concourir pour la sélection Biennale de Paris, devront le préciser sur le bulletin d'inscription. Un jury spécial sélectionnera les œuvres qui seront exposées au musée de l'Art moderne, du 28 septembre au 3 novembre, à l'occasion de cette prochaine biennale.

Précisons enfin que les inscriptions doivent parvenir avant le 10 mai au Casino de Deauville, où les œuvres seront déposées du 20 au 30 mai. Toute demande de renseigne-

ments complémentaires devra être faite par lettre à M. le Secrétaire générale de la Biennale du Casino de Deauville.

La voiture était pleine de marchandises volées

Les gendarmes de Trouville ont arrêté hier matin un nommé Pierre Hébert, 28 ans, sans domicile fixe. Celui-ci, qui circulait à bord d'une voiture qu'on lui prêtait, affirme-t-il, uniquement pour y dormir, sans permis de conduire et sans assurance, bien sûr, transportait une cargaison de marchandises volées à Caen : légumes, fruits, fusil de chasse, cartouches, transistors, bouteilles à gaz. Hébert sera aujourd'hui déféré au Parquet de Caen.